



<p><b>BESOIN D'UN PERMIS?</b> Tous les projets de construction, de démolition, de rénovation, du système septique, un puits et une subdivision de terrain <b>EXIGENT</b> un permis. Contactez l'inspecteur au 819-453-7049.</p>	<p align="center"><b>Sommaire du budget 2016</b></p> <p><b>Revenus:</b> 2 177 972 \$  <b>Coûts d'exploitation:</b> 2 019 202 \$  <b>Surplus avant rapprochement:</b> 158 770 \$  <b>Païement de la dette long terme:</b> (105 770 \$)  <b>Activités d'investissement:</b> (230 500 \$)  <b>Surplus/déficit aux fins fiscales:</b> 0 \$  Taux par mille : <b>0,70 \$</b>, Redevance d'infrastructure d'eau (zone d'eau) <b>142 \$</b>, Redevance d'infrastructure d'eau (population) <b>8 \$</b>, Frais de distribution d'eau, coût <b>150 \$</b>, Gestion des déchets, coût <b>100 \$</b>.</p>
<p><b>MÉDAILLE POUR CHIEN &amp; CHAT:</b> Est-ce que votre animal a une médaille? Celle-ci est disponible au bureau municipal et est requise pour identifier votre animal, au cas où il devait être ramassé par nos agents de contrôle des animaux. <b>Le coût de la médaille est de 20 \$ par animal et doit être achetée chaque année.</b></p>	<p><b>Changements majeurs aux dépenses</b>  Protection contre le feu: <b>12,9 %</b>  Récréatives et culturelles: <b>-15,9 %</b>  Coût de financement: <b>-17,6 %</b></p>
<p><b>Dates pour feu à ciel ouvert (sans foyer):</b> 15 novembre au 15 mars de chaque année. Le permis est obligatoire et peut être obtenu auprès de l'inspecteur municipal.</p>	<p><b>Dates projetées pour l'épandage du calcium sur les routes :</b>  3<sup>e</sup> semaine de juin et 4<sup>e</sup> semaine de juillet  (si le temps le permet)</p>
<p><b>FEU D'ARTIFICE:</b> Saviez-vous que les feux d'artifice ne sont autorisés que pendant les jours fériés? Journée nationale des patriotes (longue fin de semaine de mai), Fête nationale du Québec (24 juin), Fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet), congé civique (août) et Fête du Travail (septembre). Appelez l'inspecteur municipal pour obtenir une copie du règlement ou pour de l'information.</p>	<p><b>PISCINES:</b> Saviez-vous qu'une clôture est nécessaire si vous possédez une piscine? Soit autour de votre terrain ou de la piscine, appelez l'inspecteur en bâtiment pour plus de détails.  <b>FINITION EXTÉRIEURE:</b> Saviez-vous que toutes les parties extérieures des bâtiments doivent être terminées dans la première année de la construction? Des lettres de demande de mise en conformité seront envoyées cette année encore. S'il vous plaît, communiquez avec l'inspecteur en bâtiment pour plus d'information.</p>
<p><b>STATIONNEMENT DE NUIT:</b> Saviez-vous que vous ne pouvez pas stationner un véhicule pendant la nuit (de minuit à 6 h du matin) pendant la période d'hiver (15 nov. au 15 avr.) sur une route municipale, selon le règlement 2011-01 de la SQ.</p>	<p><b>2016 Meurtre et Mystère au Centre récréatif d'Otter Lake:</b>  Organisé par le comité de l'A.R., le Club d'âge d'or et les pompiers pour aider à amasser des fonds pour l'entretien de l'immeuble et des terrains au centre récréatif. Date à venir, nous espérons vous y voir!</p>
<p><b>SURVEILLANCE DE VOISINAGE D'OTTER LAKE:</b>  En place depuis décembre 2015. Pour obtenir de l'information, vous pouvez naviguer sur le site Web de la municipalité (page Vie communautaire) ou sur Facebook sous Otter Lake surveillance de voisinage.</p>	<p><b>Une entrée ou une route privée</b> doivent être dégagées de toutes branches ou arbres pour laisser le chemin libre à 12' de largeur et à 12' de hauteur, afin de permettre aux véhicules d'urgence l'accès à votre propriété. (9-1-1 et Service d'incendie).</p>
<p><b>EAU POTABLE:</b> Seulement disponible au bureau municipal situé au 15, avenue Palmer. L'eau potable n'est pas accessible à la station de pompage.</p>	<p><b>Heures de la bibliothèque: (située à l'école Ste-Marie)</b>  <b>Mardi: 19 h à 20 h 30</b>  <b>Mercredi: 13 h à 16 h 30</b>  Notez que la bibliothèque possède des ordinateurs et un réseau sans fil disponibles pour les citoyens.</p>
<p><b>CENTRE D'ARTISANAT D'OTTER LAKE :</b> Organisme sans but lucratif situé au 305, chemin Martineau. Vous pouvez y trouver des articles faits à la main et des articles usagés. Pour plus de détails, prière de contacter Esther Dubeau au 819-453-7378 ou 819-453-7352.</p>	<p><b>Paiement de taxes:</b>  Les <b>1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> septembre 2016</b>. Les taxes sont payables en 3 versements si le montant excède 300 \$. Si vous voulez nous envoyer les trois versements à la réception du compte de taxes, notre système de comptabilité accepte les chèques postdatés. Les modes de paiement admis sont les suivants: <b>comptant ou par chèque et bientôt en ligne.</b></p>
<p><b>Heures du bureau municipal:</b>  Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h  <b>Réunion mensuelle:</b>  Premier mardi du mois à 19 h</p>	<p><b>Le Club d'âge d'or</b> continue d'offrir des activités aux personnes âgées de 50 ans et plus de notre municipalité et des municipalités avoisinantes. Que ce soit les cartes du mardi ou les fléchettes du jeudi, le Club obtient une grande participation qui excède 80 personnes. Si vous souhaitez devenir membre du Club d'âge d'or, veuillez communiquer avec monsieur René Graveline, président, au 819-453-7099. Tous nos remerciements vont au Club d'âge d'or et à leurs membres pour leur dévouement et leur succès! Prendre note ci-dessous des dates des événements à venir:</p>
<p><b>Heures du dépotoir:</b>  <b>Avril à octobre:</b> 9 h à 17 h les vendredi, samedi et lundi, 10 h à 18 h le dimanche.  <b>Novembre à mars:</b> 9 h à 17 h les vendredi, samedi et dimanche.  <b>GRATUIT les jours de gros déchets les 4 &amp; 5 juin 2016.</b></p>	<p align="center"><b>Événements Club d'âge d'or</b></p> <p><b>4 juin 2016 :</b> Vente de garage (intérieure) à l'A.R.  <b>6 août 2016 :</b> Souper steak BBQ  <b>17 septembre 2016 :</b> Souper de récolte  <b>17 décembre 2016 :</b> Dîner de Noël  <b>11 février 2017 :</b> Danse de la St-Valentin</p> <p>Une session d'exercices a lieu tous les mardis à 10 h au Centre récréatif (RA). Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Janet au 819-453-2308 ou Robin au 819-453-2229.</p>
<p align="center"><b>Événements Association récréative</b></p> <p>L'A.R. encourage la communauté à soutenir ses efforts. Sans cet appui, elle sera incapable de continuer à organiser les grands événements. Remerciements au comité de l'A.R. et à ses bénévoles!</p> <p><b>Événements futurs :</b>  <b>1<sup>er</sup> juillet 2016</b> Fête du Canada  <b>2 juillet 2016</b> Festival en plein air  Musique : <b>Eddie et les Stingray</b>  <b>13 août 2016 :</b> Tournoi de balle  Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Shane Presley, président du comité, au 819-453-2271.</p> <p><b>Derby de pêche annuel du Service d'incendie d'Otter Lake, première fin de semaine de février 2017.</b></p>	